

PLANCY L'ABBAYE

FAMILLES RURALES PLANCY L'ABBAYE ... INFOS PRATIQUES

Toute l'année, l'Association Familles Rurales de Plancy l'Abbaye offre à la population tout un panel de services dont voici le fonctionnement.

Permanence du bureau de l'association

Accueil du public : lundi, jeudi de 9h à 11h et mardi, vendredi de 14h à 16h.

Contact et informations

- * Panneau d'affichage portail école primaire à droite
- * Boîte aux lettres sur le parking de la cantine et du bureau AFR
- * Téléphone : 03.25.37.36.11 ou messagerie sur répondeur
- * Mail : afr.plancy-abbaye@orange.fr
- * Site internet : www.famillesrurales.org/plancy-labbaye/
- * Auprès de la responsable AFR aux horaires d'ouverture de la permanence du bureau

Fermeture annuelle

- * 2 semaines en août et 1 semaine entre Noël et Nouvel An

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE :

Accueil périscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h à 8h50 et de 16h45 à 18h30.

*Vous pouvez confier votre enfant à l'heure qui vous convient. Il suffit de régulariser les formalités d'inscriptions en début d'année pour l'année scolaire. Prévenir la responsable de l'AFR en cas d'inscription exceptionnelle. Facturation fin de mois, à régler dès réception.

Accueil cantine jours d'école

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 12h à 13h35.

*Sur le bulletin d'inscription mensuel transmis aux alentours du 15 au 20 de chaque mois par une pochette de liaison donné à l'aîné de la famille scolarisé à l'école de Plancy. Ce bulletin est à retourner accompagné du règlement avant le 25 du mois. Vous avez également la possibilité d'inscrire votre enfant occasionnellement auprès de la responsable du bureau AFR. Le règlement doit être transmis le jour suivant, sinon il sera facturé en fin de mois et payable dès réception de la facture.

Accueil de loisirs sans hébergement (mercredis / congés scolaires)

De 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 + cantine sur inscription de 12h à 13h30

*Sur le bulletin d'inscription joint au programme des activités transmis par la pochette de liaison donné à l'aîné de la famille appartenant aux RPI de Plancy et du RPI de Pouan/Rhèges/Bessy/Charny une quinzaine de jours avant chaque période.

Les activités ludiques du mercredi se déroulent à partir de 14h30 l'après-midi (à partir de 9h30 le matin et 14h30 l'après-midi pendant les vacances). Un projet pédagogique est réalisé ainsi qu'un programme d'activités pour chaque période concernée. Les projets éducatifs et pédagogiques, le règlement intérieur sont consultables au centre et au bureau AFR à votre demande.

Pour les enfants non scolarisés aux RPI cités précédemment, faire la demande auprès de la responsable AFR.

Activités parallèles à l'accueil de loisirs : séjours de vacances et camps estivaux

- * Séjour à la montagne (Jura /ski de fond et autres activités de neige) : 5 jours aux vacances de février pour les 7-11 ans
- * Camps sous toiles de tentes en juillet : 3 jours/2 nuits pour les 5-8 ans, 5 jours/4 nuits en base nautique pour les 7-11 ans, et 5 jours/4 nuits en base nautique pour les collégiens.

Modalités d'inscriptions

Une première rencontre avec la directrice qui vous remettra un dossier complet par enfant obligatoire :

- 1 fiche sanitaire de liaison, 1 dossier administratif d'inscription, 1 carte d'adhésion « familles rurales » par foyer.

Vous devrez apporter :

- 2 photos d'identité, la copie des pages du carnet de vaccination mis à jour, le règlement de la carte d'adhésion (espèce ou chèque). Prévoir les numéros de votre régime d'allocataire familial. Prévoir les numéros de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence. Si traitement médical : l'ordonnance médicale, les numéros d'allocataires selon le régime dont vous dépendez (CAF, MSA,...), les originaux des bons aides aux temps libres ou chèques comités entreprises, ANCV...

SERVICE ADULTE ET AINES :

Repas sur place :

*du lundi au vendredi de 12h à 14h.

Une salle est mise à disposition pour les personnes désireuses de consommer leur repas à la cantine de l'AFR. Les menus sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage AFR devant l'école

Livraison de repas à domicile (réservé aux habitants de la communauté de communes et du RPI de Plancy l'Abbaye)

*Du lundi au vendredi : à partir de 10h30

Portage de repas vers nos aînés, délais de 48h. Le repas est livré chez vous dans un plateau isotherme en liaison froide.

Prendre contact avec la responsable AFR pour les formalités d'inscriptions.

Tarifs au 1er septembre 2019

TARIFS EXTRASCOLAIRE (mercredis et vacances)															
à compter du 7 janvier 2019															
Quotient familial	code 1 Plancy l'Abbaye - Champfleury - Viâpres le Petit - Boulages					code 2 Salon					code 3 Communes extérieures au RPI de Plancy l'Abbaye				
	0 à 500	501 à 700	701 à 840	841 à 1100	1101 et +	0 à 500	501 à 700	701 à 840	841 à 1100	1101 et +	0 à 500	501 à 700	701 à 840	841 à 1100	1101 et +
1 journée sans repas	2,12	3,73	5,09	6,49	8,38	2,28	4,01	5,47	6,98	9,01	2,76	4,85	6,62	8,44	10,89
repas	3,92	4,05	4,09	4,76	4,86	4,21	4,35	4,40	5,12	5,22	5,10	5,27	5,32	6,19	6,32
1 journée avec repas	6,04	7,78	9,18	11,25	13,24	6,49	8,36	9,87	12,09	14,23	7,86	10,12	11,93	14,62	17,21
1/2 journée	1,17	2,18	3,25	4,22	5,73	1,26	2,34	3,49	4,54	6,16	1,52	2,83	4,22	5,49	7,45
1/2 journée avec repas	5,10	6,24	7,34	8,98	10,59	5,48	6,71	7,89	9,65	11,38	6,63	8,11	9,54	11,67	13,77
SUPPLEMENT TARIFS SORTIES EXTERIEURES															
Soumis au barème du quotient familial de 0-500 € / de 501 - 840 € et de 841 et + (grille mise à jour à chaque sortie proposée)															
TARIFS PERISCOLAIRE (matin/soir avant et après l'école)															
à compter du 1er septembre 2019															
<i>nota : la demi-heure entamée est due</i>															
1 heure	code 1 Plancy l'Abbaye - Champfleury - Viâpres le Petit - Boulages		code 2 Salon		code 3 communes extérieures au RPI										
	840 <	>840	840 <	>840	840 <	>840									
	1,55	1,57	1,66	1,68	2,00	2,04									
TARIFS CANTINE (jours scolaires)															
à compter du 1er septembre 2019															
<i>Sans conditions de ressources (QF)</i>															
Repas 1er enfant	code 1 Plancy l'Abbaye - Champfleury - Viâpres le Petit - Boulages		code 2 Salon		code 3 Communes extérieures au RPI de Plancy										
	4,92		5,29		6,40										
Repas 2e enfant	4,59		4,93		5,97										
Repas 3e enfant	4,48		4,82		5,82										
TARIFS REPAS ADULTES															
à compter du 1er septembre 2019															
repas adulte (sur place)	9,56 à la demande : vin 5 € / café 0,60 €														
repas adulte (livré à domicile)	9,56														
CARTE ADHESION 2020 (validité du 1er/09/2019 au 31/08/2020)															
à compter du 1er septembre 2019															
<i>Soutien du mouvement "familles rurales", carte obligatoire pour accéder à nos services</i>															
1 carte par foyer	22,00														
<i>*Toutes les valeurs sont exprimés en euros</i>															

Règlement : Une facture mensuelle est établie en fonction du registre de présence à la fin de chaque période, payable dès réception. Les repas à la cantine doivent être réglés en même temps que l'inscription. En cas d'impayés : l'accès aux services de l'AFR se verra refusé tant que les factures ne seront pas honorées et une procédure sera mise en place jusqu'à la finalité des paiements. Veuillez à respecter les délais de prévenance afin que nous puissions établir une bonne gestion de nos plannings et des activités.